

AKTUELL

OLAI

Ça va mal !

David Angel

Une expertise externe fait lieu de graves dysfonctionnements au sein de l'Olai. Pas de quoi étonner ceux qui connaissent le service depuis longtemps.

Pour tous ceux qui avaient déjà, de près ou de loin, affaire à des demandeurs d'asile et les administrations compétentes en la matière, la nouvelle ne devrait pas être une surprise : A l'Office luxembourgeois d'accueil et d'intégration (Olai), les choses vont mal. En effet, c'est ce que révèle une expertise externe commandée par le ministère de la Famille et exécutée par le cabinet Ernst&Young, un des quatre leaders mondiaux en termes d'« audits ». Dans leur programme de coalition, les trois partis au gouvernement avaient annoncé la réalisation d'un « bilan du fonctionnement et des besoins de l'Olai » en vue d'une éventuelle réforme de l'Office. En mars 2014, Ernst&Young fut chargé de cette mission. A l'époque, le woxx, reconnut bien la nécessité d'une réforme de l'Office d'intégration, mais dénonça un « règne des experts » technocrates (woxx 1258).

Mardi, la ministre de la Famille Corinne Cahen a présenté le rapport final du « screening » de l'Olai. Là, c'est avant tout sa directrice, Christiane Martin, qui est pointée du doigt. Le « Luxemburger Wort » et le « Quotidien » citent le rapport: « Au cours de son mandat, la Direction n'est pas parvenue à introduire les conditions nécessaires au bon fonctionnement de son administration. » Les experts d'Ernst&Young lui reprochent une gestion catastrophique de l'Office d'intégration. Ainsi, il n'y aurait pas d'« organigramme », ni de « liste de compétences requises par poste ». Des entretiens menés avec 19 agents de l'Olai auraient montré que la « fonction gestion du personnel n'est pas adaptée ». Certains services interviendraient « dans des domaines pour lesquels ils n'ont pas de compétences ».

Côté personnel, il y aurait un grave problème d'absentéisme. Ainsi, en 2013, 560 jours de congé maladie auraient été pris, soit environ 10 jours par personne. En Europe, la moyenne serait de 4 à 6 six jours par personne et par année.

Quant aux subsides versés à des associations par le biais de l'Office d'accueil et d'intégration, le rapport

indique un manque de suivi financier. Certains des agents interviewés pour l'expertise auraient avoué ne pas savoir ce que les associations bénéficiaires faisaient de l'argent qu'on mettait à leur disposition.

Christiane Martin, a été nommée à la direction de l'Olai en 2009, sous la ministre de la Famille Marie-Josée Jacobs, pour une durée de sept ans. Il devrait s'avérer difficile, voire impossible, de confier son poste à une autre personne avant 2016. Néanmoins, le ministère affirme dans un communiqué de mardi que « une réforme en profondeur de l'administration de l'Olai s'impose ». Le rapport Ernst&Young recommanderait de refondre le « modèle de gouvernance », les « principes de management » et l'organisation de l'administration afin d'être en mesure de réaliser des « objectifs stratégiques » fixés auparavant. Les « rôles et responsabilités des services et du personnel au sein des services » devraient être redéfinis et documentés et des « processus standardisés de gestion, de suivi et de contrôle des conventions » mis en place.

Occasions manquées, argent dilapidé

Pour d'aucuns, la gestion désastreuse de l'Olai par l'ancienne ministre de la Famille serait à l'origine de ces dysfonctionnements. Ainsi, Serge Kollwelter affirme sur sa page Facebook que « les dérives de certains fonctionnaires de l'Olai » auraient été « bien connues » par Marie-Josée Jacobs. Tout comme le fait que la directrice aurait été « incapable de demander les rapports annuels d'activité d'une des structures conventionnées ». Kollwelter cite un fait exemplaire des problèmes à l'Olai : Ce dernier aurait alloué des subventions pour des activités de sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales avant les européennes - entre autres à une organisation regroupant des ressortissants de pays tiers, « non électeurs pour cette élection ». Pour l'ancien président de l'Asti, il s'agirait en l'occurrence pour l'Office d'intégration d'un « cas flagrant de non politique de la part d'un ministère CSV, politique doublement chère: en occasions manquées et en argent dilapidé ». Rappelons-le : Marie-Josée Jacobs est depuis décembre 2013 à la tête de Caritas Luxembourg.

SHORT NEWS

Sexualité homo - sexualité à risques ?

(da) - En août 2012, le woxx relatait une question parlementaire de la députée socialiste Claudia Dall'Agnol et du député-maire libéral d'alors Xavier Bettel au ministre de la Santé d'alors - Mars Di Bartolomeo - sur ce qu'il en était de l'exclusion d'hommes homosexuels du don de sang au Luxembourg (woxx 1174). Di Bartolomeo avait répondu à l'époque qu'il n'était pas défavorable à un changement de loi à ce sujet. Voilà qu'en ce moment se tient, à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), un procès (affaire C-528/13) opposant un citoyen français au ministère des Affaires sociales et de la santé de son pays et à l'Etablissement français du sang à propos de l'interdiction de donner du sang pour hommes homosexuels. En effet, le citoyen en question s'est vu refuser un don de sang pour l'unique raison de son homosexualité. Ce jeudi, l'avocat général a émis ses conclusions dans l'affaire, donc sa proposition de solution, qui ne lie pas la Cour. Selon lui, le seul fait pour un homme d'avoir eu ou d'avoir des rapports sexuels avec un autre homme ne constitue pas un « comportement sexuel » qui justifierait l'exclusion permanente du don de sang. Déjà, parce qu'être homosexuel ne serait pas un « comportement sexuel » à vrai dire, puis, parce que ça représenterait une discrimination envers les hommes et les homosexuels. L'avocat général propose plutôt de savoir si une personne candidate au don de sang a un comportement sexuel « à risques » à travers un entretien personnel et non sur base de son orientation sexuelle.

Uni Luxemburg: Gebremste Expansion

(rg) - Wohl um auf die beengten Verhältnisse einzustimmen, die auf Esch-Belval herrschen werden, hatten Rektor Rolf Tarrach und Administrations-Direktor Alfred Funk am Dienstag die Presse ausgerechnet ins Belval-Zimmer des Campus Limpertsberg geladen. Nicht um ihnen die dort angepinnten Pläne vorzustellen, sondern wohl um sie am eigenen Leibe erfahren zu lassen, wie es ist, wenn zwei Dutzend Menschen in einen Raum gezwängt werden, in dem aber eigentlich nur für deren zehn Platz ist. Tarrach stellte den kürzlich mit der Regierung vereinbarten Strategieplan 2014-2017 vor, während er die Beantwortung der unangenehmen Fragen zum Belval-Umzug dem Verwaltungschef überließ. Der bestätigte u.a. die in der letzten woxx-Ausgabe aufgeführten Probleme bezüglich der Kompetenzzuweisung auf Belval. Auch wenn der Fonds Belval für die Gebäulichkeiten zuständig sei, stehe doch der Universität die Entscheidung darüber zu, was in den verschiedenen Räumlichkeiten stattfinden soll und was nicht - solange sich alles innerhalb des gesteckten Finanzrahmens abspiele. Unklar ist auch, wie es um Bereitstellung weiterer Gebäude auf Belval steht. Die zugesagten 140 Millionen Umzugsgelder reichen ja nur für die ersten sechs. Die Uni hat schon mal prophylaktisch die Weiternutzung eines Teils des Walferdinger Campus nach dem Teil-Umzug beantragt - schließlich muss Limpertsberg für die Rechts- und Wirtschaftsfakultät freigemacht werden, der das privatwirtschaftlich angemietete Gebäude auf Kirchberg langsam zu teuer wird.

L'Asti n'est pas contre le référendum

(da) - Suite à notre éditorial de la semaine passée sur la question du droit de vote pour étrangers, dans lequel nous avions insinué sa position négative par rapport à un référendum, l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (Asti) tient à préciser qu'elle n'a, à aucun moment, pris position contre un tel plébiscite : « L'Asti prend acte de la volonté gouvernementale d'organiser une consultation populaire. Nous insistons pour que la formulation précise des questions du référendum soient connues au plus vite, afin de permettre un débat contradictoire et constructif au sein de la société civile. Dans ce cadre, il nous paraît primordial que le gouvernement et les partis de la coalition s'engagent dès maintenant activement avec des positions claires pour le droit de vote actif national pour non Luxembourgeois. » En effet, nous nous étions basé sur un article paru dans la presse nationale qui soutenait (de façon équivoque) que l'Asti se positionnerait contre un référendum. Ayant vérifié les faits, nous ne pouvons qu'affirmer la rectification.